



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 7 mai 2015 à 18h

Espace Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Xavier **BOUSSERT** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Daniel **LAGRANGE** _ Jean **LOPES** _ Audrey **NORMAND** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Bernard **ROUILLON** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Pascal **DURAND** (procuration à Stéphane **BOEGLIN**) _ Marie-Louise **KADOK** _ Pascal **SCHNEIDER** (procuration à Etienne **THIL**)

Étaient absent(e)s :

Date de la convocation : 30 avril 2015
Date d'affichage : 15 mai 2015
Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 16
Secrétaire de séance : Thierry WEYER

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 24 mars 2015

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 49	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides avril 2015
2015_ 50	Environnement	Etude environnementale et signalétique sur le plateau de Sainte Barbe
2015_ 51	Finances	Convention relative à l'appel à projet pour la collecte et le traitement des papiers
2015_ 52	Finances	Futur centre aquatique : demande de subvention auprès de la Région
2015_ 53	Commande publique	Eclairage public des zones communautaires
2015_ 54	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre

1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 24 mars 2015

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Thierry WEYER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2015_49

Rapporteur :
Pascal SCHNEIDER - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution aides avril 2015

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aides isolation thermique
- ravalement de façade
- programme « Habiter Mieux »

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 20 avril 2015.

Le bureau communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

attribue les aides conformément aux décisions mentionnées dans le tableau ci-joint :

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - IT 09	SCHAUB Jean-Daniel	Isolation sous toiture sur 130 m ² avec 220 mm de laine de verre en rouleau - R = 6,05 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	Oui	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	2, Rue André Chenier		15 641,12 € TTC					
	54630 RICHARDMENIL		4 388,80 € TTC					
2015 - IT 10	KOALAL Dominique et Nadir	Isolation thermique des combles perdus sur 120 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	990,00 €	favorable
	11, Rue du Général de Gaulle		3 300,00 € TTC					
	54630 RICHARDMENIL		3 300,00 € TTC					

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - IT 11	ROBIN Michel	Isolation thermique des combles perdus de la partie extension sur 24,80 m² avec 330 mm (soit 322 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	171,70 €	favorable
	4, Rue de la Victoire		570,33 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		570,33 € TTC					
2015 - IT 12	URBAIN Dominique	Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur sur 65 m² avec 140 mm de polystyrène expansé cellé et densifié - R = 3,70 W/m².K + Isolation thermique des combles perdus sur 100 m² avec 330 mm (soit 322 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Oui	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	3, Rue du Sous-Bois		13 949,00 € TTC					
	54630 RICHARDMENIL		8 229,00 € TTC					
2015 - IT 13	FOLTRAUER Christine	Isolation thermique des combles perdus sur 108 m² avec 315 mm (après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	675,10 €	favorable
	27 bis, Rue Le Comte		2 250,32 € TTC					
	54550 BAINVILLE SUR MADON		2 250,32 € TTC					
2015 - IT 14	ALBEROLA André	Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur sur 118 m² avec 140 mm de polystyrène expansé cellé et densifié - R = 3,70 W/m².K + Isolation thermique des combles perdus sur 63 m² avec 330 mm de laine de verre posée par soufflage mécanique et création d'un chemin technique isolant sur 4 m² avec des dalles de type SOUVBOX 34 en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	11, Rue du Docteur Schweitzer		17 476,76 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		7 739,06 € TTC					
2015 - IT 15	SCI du Bois de Grève (Gérant: DESCHASEAUX Jean)	Pose d'une membrane pare-vapeur sur plancher bois + Isolation thermique des combles perdus sur 78 m² avec 300 mm de laine de verre en rouleau - R = 7,50 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Oui	20/04/2015	585,00 €	favorable
	12, Rue du Bois de Grève		72 134,80 € TTC					
	54850 MESSEIN		1 950,00 € TTC					
2015 - IT 16	EINSWEILER Pascal	Isolation thermique sous toiture des parties aménagées sur 22 m² avec 200 mm de laine de bois entre chevrons - R = 6,00 W/m².K (non éligible CITE 2015) + Isolation des surfaces horizontales (sous faîtage et en pied de rampant) sur 100 m² avec 350 mm (soit 280 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015 + Isolation des surfaces verticales (obisons) avec 160 mm de laine de bois semi-rigide (2 couches croisées de 80 mm) maintenu par contrelettagage - R = 421 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	23, Rue Jean De La Fontaine		10 850,00 € TTC					
	54630 RICHARDMENIL		7 012,59 € TTC					
2015 - IT 17	VAL Loïc	Dépose des pannes OSB fixés sous rampants - Isolation des combles aménagés sur 75 m² avec une première couche de laine de verre en 80 mm entre chevrons et une seconde couche de 180 mm sous rampants sur ossature métallique + Pose d'une membrane hydro-régulante - R Totale = 2,25 + 4,25 = 6,50 W/m².K + Isolation des pieds de droits et pignons sur 18 m² avec 120 mm de laine de verre GR32 sous ossature métallique - R Totale = 3,75 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	656,48 €	favorable
	5, Chemin du Pré Haroucourt		2 585,38 € TTC					
	541 60 PULLIGNY		2 188,26 € TTC					
2015 - IT 18	MASSON Yves	Isolation thermique des combles perdus sur 111 m² avec 330 mm (soit 322 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique + Création d'un chemin technique isolant sur 5 m² avec des dalles de type SOUVBOX 34 en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015		Non	Non	20/04/2015	944,28 €	favorable
	7, Rue du Château		3 147,59 € TTC					
	54550 SEXEY AUX FORGES		3 147,59 € TTC					

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2015 - IT 19	CARRIOT Thomas	Isolation thermique des combles perdus sur 110 m² avec 330 mm (soit 322 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique + Création d'un chemin technique isolant sur 6 m² avec des dalles de type SOUVBOX 34 en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	851,51 €	favorable
	1, Rue Lamarine		2 838,35 € TTC						
	54630 RICHARDMENIL		2 838,35 € TTC						
2015 - IT 20	NICOLAS Isabelle	Isolation thermique des combles perdus sur 51 m² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	807,08 €	favorable
	11 bis, Rue Saint Maurice		3 641,86 € TTC						
	54850 MESSEIN		2 690,25 € TTC						
2015 - IT 21	MANGENOT Michèle	Isolation thermique des combles perdus sur 118,40 m² avec 365 mm (soit 360 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 8,00 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	1, Avenue des Roses		4 437,58 € TTC						
	54630 RICHARDMENIL		3 800,11 € TTC						
2015 - IT 22	GIANNI Fabrizio	Isolation thermique des combles perdus sur 75 m² avec 350 mm (soit 280 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique + Création d'un chemin technique isolant sur 5 m² avec des dalles de type SOUVBOX 34 en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	6, Allée Alexis Carrel		4 839,03 € TTC						
	54850 MEREVILLE		4 839,03 € TTC						
2015 - IT 23	POILBLAN Stéphane	Isolation thermique des murs périphériques par l'extérieur (Pignon arrière + pignon droit) sur 15 m² avec 140 mm de polystyrène expansé collé et chevillé - R = 3,70 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	283,66 €	favorable
	556, Route de Maron		12 958,42 € TTC						
	54230 CHAIGNY		945,54 € TTC						
2015 - IT 24	LARDIN Francis	Isolation thermique des combles perdus sur 72,50 m² avec 350 mm (soit 280 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W/m².K + Isolation thermique des combles aménagés par l'extérieur sur 30,5 m² avec 240 mm de panneaux de fibre de bois semi-rigides posés entre chevrons - R = 6,30 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	3, Chemin des Pâquis de Valaille		6 483,97 € TTC						
	54160 FROLOIS		5 071,23 € TTC						
2015 - IT 25	VILLA Mario	Isolation thermique de la toiture avec 250 mm de laine de roche soufflée entre et sous chevrons - R = 5,50 W/m².K + Pose de panneaux sandwichs isolants composés de parements extérieur et intérieur en acier galvanisé et d'une âme isolante de 60 mm en mousse polyuréthane expansé - R = 3,30 W/m².K - Total R = 7,80 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	12, Rue du Grand Pierrier		12 164,60 € TTC						
	54230 CHAIGNY		4 515,40 € TTC						
2015 - IT 26	DREWNOWSKI Jean-Baptiste	Isolation thermique sous toiture sur 87 m² dans le cadre d'un aménagement des combles avec 200 mm de panneaux semi-rigides composés de fibres de bois (60%), chanvre (30%) et fibres textiles (10%) posés en deux couches croisées (80 mm entre chevrons et 200 mm sous chevrons) - R = 7,25 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	1 000,00 €	favorable
	24, Rue du Canal		5 993,91 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS		3 605,54 € TTC						
Réserveion de primedu 10/02/2015 au 20/04/2015 pour l'Isolation thermique des parois opaques (€)							14 964,81 €		
Réserveion de prime sur l'année 2015 pour l'Isolation thermique des parois opaques (€)							22 913,69 €		

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2015 - M 10	MARCHAND Philippe	3, Chemin du Rouau 54160 PIERREVILLE	Remplacement de 2 portes-fenêtres coulissantes en aluminium double vitrage micas d'origine construction par des menuiseries en aluminium laquées blanc (RAL 9010) double vitrage de 28 mm (4-18) (gaz argon + intercalaire Warm Edge)-6 faible émissivité - U _w = 1,40 W/m ² .K et Sw = 0,51 - Conforme CITE 2015	3 703,83 € TTC	Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
			3 703,83 € TTC						
			3 703,83 € TTC						
2015 - M 11	KOALAL Dominique et Nadir	11, Rue du Général de Gaulle 54630 RICHARDMENIL	Remplacement de la porte d'entrée en bois exotique d'origine construction par une porte d'entrée semi-vitrée en aluminium bicolora (rouge pourpre extérieur/blanc intérieur) à rupture de pont thermique complète (ouvrant, dormant et seuil) avec ouvrant monobloc de 72 mm, triple vitrage de 58 mm retardateur d'éfraction et serrure 5 points de fermeture - U _d = 1,30 W/m ² .K - Conforme CITE 2015	3 070,00 € TTC	Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
			3 070,00 € TTC						
			3 070,00 € TTC						
2015 - M 12	ROUSSEL Daniel	1, Rue du Grand Pierrier 54230 CHAVIGNY	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois (2 portes-fenêtres, 9 fenêtres) double vitrage micas d'origine construction par des menuiseries en aluminium bicolora (gris anthracite extérieur/blanc intérieur) double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité à rupture de pont thermique (ouvrant, dormant) - U _w ≤ 1,70 W/m ² .K et Sw ≥ 0,36 - Conforme CITE 2015 + Remplacement de 2 portes d'entrée en bois exotique semi-vitrées d'origine construction par des portes d'entrée vitrées ou semi-vitrées en aluminium bicolora (gris anthracite extérieur/blanc intérieur) à rupture de pont thermique complète (ouvrant, dormant et seuil) avec ouvrant monobloc de 72 mm, triple vitrage feuilleté de 47 mm ou 58 mm retardateur d'éfraction et serrures 5 points de fermeture - U _d < 1,50 W/m ² .K - Conforme CITE 2015	15 500,00 € TTC	Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
			15 500,00 € TTC						
			15 500,00 € TTC						
2015 - M 13	ORY Marie-Claude	457, Rue du Puitsot 54230 NEUVES-MAISONS	Remplacement de 2 portes-fenêtres bois double vitrage micas d'origine construction par des menuiseries en PVC plaqué chêne doré double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - U _w = 1,40 W/m ² .K et Sw ≥ 0,36 + installation de 2 volets roulants en chêne doré avec lames aluminium de 37 mm double paroi avec mousse polyuréthane injecté - DR = 0,24 W/m ² .K - Conforme CITE 2015	4 187,34 € TTC	Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
			4 187,34 € TTC						
			4 187,34 € TTC						
2015 - M 14	SCI du Bois de Grève (Gérant: DESCHASEAUX Jean)	12, Rue du Bois de Grève 54850 MESSEIN	Remplacement de 7 fenêtres bois simple vitrage par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-20 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - U _w = 1,30 W/m ² .K et Sw ≥ 0,30 - Conforme CITE 2015	72 134,80 € TTC	Non	Oui	20/04/2015	500,00 €	favorable
			5 091,89 € TTC						
			5 091,89 € TTC						
2015 - M 15	BURGÉ Franck	13, Rue du Petit Breuil 54230 NEUVES-MAISONS	Remplacement de 4 fenêtres bois simple vitrage et double vitrage micas par des menuiseries en PVC plaqué chêne doré double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - U _w = 1,50 W/m ² .K et Sw ≥ 0,40 + Remplacement d'un ensemble composé d'une porte d'entrée bois et d'une imposte fixe simple vitrage par du double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité et d'une porte d'entrée avec serrure 5 points de fermeture et seuil à rupture de pont thermique - U _d = 1,30 W/m ² .K - Conforme CITE 2015	6 200,00 € TTC	Non	Oui	20/04/2015	500,00 €	favorable
			5 952,78 € TTC						
			5 952,78 € TTC						
2015 - M 16	YAHIMI Yohan	6, Rue de Laval 54630 RICHARDMENIL	Remplacement de 6 fenêtres et une porte-fenêtre bois double vitrage par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-20 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - U _w = 1,30 W/m ² .K et Sw = 0,39 - Conforme CITE 2015	7 596,80 € TTC	Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
			6 053,46 € TTC						
			6 053,46 € TTC						

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2015 - M 17	MAGAUD Myriam	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois (4 portes-fenêtres, 4 fenêtres, 1 porte d'entrée vitrée) double vitrage mince d'origine construction par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,30 W/m².K, Sw = 0,27 et Ug < 1,70 W/m².K - Installation de 3 volets roulants isolants avec coffres isolés et tabliers composés de lames PVC de 40 mm double paroi - DR = 0,25 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	16, Rue du Général De Gaulle		12 093,46 € TTC						
	54630 RICHARDMENIL		12 093,46 € TTC						
2015 - M 18	PETIT Michel	Remplacement d'une porte-fenêtre et 3 fenêtres bois double vitrage mince d'origine construction par des menuiseries PVC bicolor (chêne doré extérieur / blanc intérieur) double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,40 W/m².K, Sw ≥ 0,26 + Remplacement de la porte d'entrée bois partiellement vitrée par une porte d'entrée PVC bicolor (chêne doré extérieur / blanc intérieur) avec serrure 5 points de fermeture, vitrage securit et seuil aluminium à rupture de pont thermique - Uw ≤ 1,70 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	20, Rue de la Chalade		6 846,21 € TTC						
	54160 PIERREVILLE		6 846,21 € TTC						
2015 - M 19	PEULTIER Alain	Remplacement de 5 fenêtres bois double vitrage de type 4-12-4 sur façade avant par des menuiseries bois (marant) de teinte Ivoire clair (RAL 1015) double vitrage phonique de 24mm 4-10 (argon)-10 - Uw = 1,50 W/m².K, Sw = 0,26 - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	162, Rue de la Libération		4 776,00 € TTC						
	54230 CHALIGNY		4 776,00 € TTC						
2015 - M 20	LATELLA Jean-Marc	Remplacement sur façade avant d'une porte-fenêtre et 2 fenêtres bois double vitrage mince d'origine construction par des menuiseries PVC blanc double vitrage 4-20 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W/m².K, Sw ≥ 0,30 + Installation de 3 volets roulants avec tablier composé de lames PVC blanc double paroi - DR = 0,22 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	3, Allée Albert Camus		5 079,83 € TTC						
	54850 MEREVILLE		4 256,93 € TTC						
2015 - M 21	RUTER Jacques	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois (2 portes-fenêtres, 7 fenêtres, 1 porte d'entrée vitrée) double vitrage mince d'origine construction par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,40 W/m².K, Sw ≥ 0,26 et Ug = 1,40 W/m².K - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	6, Rue de Lorraine		11 873,00 € TTC						
	54160 PULLIGNY		10 679,53 € TTC						
2015 - M 22	BRU Michèle et Jean-Louis	Remplacement d'une porte-fenêtre et 5 fenêtres bois double vitrage mince par des menuiseries en PVC bicolor (blanc intérieur / chêne doré extérieur) double vitrage 4-20 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W/m².K et Sw ≥ 0,30 - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	64, Rue Pasteur		6 700,00 € TTC						
	54550 PONT-SAINT-VINCENT		3 972,58 € TTC						
2015 - M 23	DREWNOWSKI Jean-Baptiste	Projet d'aménagement des combles - Remplacement de deux fenêtres de toit bois double vitrage présentant des défauts d'étanchéité par des fenêtres de toit en pin sylvestre - Uw = 1,50 W/m².K, Sw ≤ 0,26 - Conforme CITE 2015			Non	Non	20/04/2015	500,00 €	favorable
	24, Rue du Canal		5 993,91 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS		1 704,88 € TTC						
Réserve de prime du 10/02/2015 au 20/04/2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							7 000,00 €		
Réserve de prime sur l'année 2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							11 500,00 €		

Aides instruites à la commission habitat du lundi 20 avril 2015

Ravalement de façade

N° dossier	NOM	Travaux Types de travaux	Étude thermique préalable (COT)	Etiquette énergétique	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse							Coût total (€ TTC)
	COMMUNE							Coût éligible (€ TTC)
2015 - F 01	URBAIN Dominique	Travaux réalisés dans le cadre d'une isolation thermique par l'extérieur - Travaux subventionnés = Trame en fibre de verre (fourniture, pose et marouflage) ; enduit grésé (application à la tâche puis grésage) - Intégrité des façades visibles depuis le domaine public (65 m²) - Etiquette énergétique F avant travaux et D après travaux (Cap = 187 kWhap./m².an)	Non (Évaluation énergétique CAMEL)	F (avant travaux) et D (après travaux)	20/04/2015	1 000,00 €	favorable	
	3, Rue du Sous-Bols 54630 RICHARDMENIL							9 834,50 € TTC 5 720,00 € TTC
2015 - F 02	ALBEROLA André	Travaux réalisés dans le cadre d'une isolation thermique par l'extérieur - Travaux subventionnés = sécurité des personnes (scafovdages) ; trame en fibre de verre (fourniture, pose et marouflage) ; enduit grésé (application à la tâche puis grésage) - Intégrité des façades visibles depuis le domaine public (113 m²) - Etiquette énergétique D avant travaux (Cap = 230 kWhap./m².an)	Non (DPE DIAGAMI)	D (avant travaux)	20/04/2015	1 000,00 €	favorable	
	11, Rue du Docteur Schweitzer 54230 NEUVES-MAISONS							15 936,88 € TTC 6 914,47 € TTC
Réserve de prime du 10/02/2015 au 20/04/2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)						2 000,00 €		
Réserve de prime sur l'année 2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)						2 000,00 €		

Programme "Habiter Mieux"

N° dossier	NOM	Travaux Types de travaux	Aide ANAH FART AMO	Montant total subventionné	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse							Coût total
	COMMUNE							Coût éligible
2015 - HM 01	GEORGES Jimmy	Remplacement de la porte d'entrée + Installation de volets roulants isolants + Raccordement gaz de ville + Installation d'une chaudière gaz murale à condensation + isolation des combles perdus avec 320 mm (après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique	6 844,00 € 3 500,00 € 557,00 €	11 401,00 € (75,90 %)	20/04/2015	500,00 €	favorable	
	3, Allée Joliot Curie 54850 MEREVILLE							15 020,64 € TTC 15 020,64 € TTC
Réserve de prime du 10/02/2015 au 20/04/2015 dans le cadre du programme "Habiter Mieux" (€)						500,00 €		
Réserve de prime sur l'année 2015 dans le cadre du programme "Habiter Mieux" (€)						500,00 €		

Cas particulier

N° dossier	NOM	Travaux Types de travaux	Étude thermique préalable (COT)	Éligible FART	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis comité habitat	
	Adresse							Coût total (€ TTC)
	COMMUNE							Coût éligible (€ TTC)
1	SCI MD (Gérant: ABRAHAM Gérard)	Création d'un logement de 28 m² au-dessus des ateliers d'une boulangerie - Hauteur sous-plafond variant de 1,93 m (hauteur sous poutre) à 2,05 m - Partie chambre sous une hauteur sous-plafond de 1,82 m - Logement répondant tout de même aux normes de décence (Volume habitable de la pièce principale > 20 m³ avec une hauteur sous-plafond > 1,80 m) - Sollicitation d'une aide communautaire pour le remplacement des ouvrants - Absence des critères techniques exigés sur le devis - Commission non favorable au financement du projet (situation et dimensions du logement)	Non	Non	20/04/2015	0,00 €	défavorable	
	7, Rue Jean Jaurès							4 812,00 € TTC
	54550 PONT-SAINT-VINCENT							0,00 € TTC

Rapporteur :

Audrey NORMAND - Vice-présidente chargée de l'environnement, de l'écologie, des espaces naturels

Objet :

Etude environnementale et signalétique sur le plateau de Sainte Barbe

En 2006, la CCMM avait mené une étude sur le plateau de Sainte Barbe avec un diagnostic environnemental et un programme d'actions. Toutefois, le plan de gestion partagé n'avait pas abouti à un consensus et à une signature.

Lors de la préparation du document d'objectif et d'orientations du SCOT, la relance de ces travaux a été encouragée suite à un débat sur l'articulation entre activités des carrières et préservation des espaces naturels sensibles (ENS).

La CCMM a été reconnue comme pilote pour mener la concertation entre les communes, les acteurs économiques, les structures de loisirs et les institutionnels (conseil départemental, DDT, SCOT...).

Afin de permettre la conciliation entre les activités existantes et la préservation de la biodiversité, la CCMM souhaite aboutir à un plan de gestion partagé par une approche pragmatique : actualisation des données par une étude ou engagement dans toute action utile, avant même la finalisation de ce plan.

Dans un premier temps, la CCMM s'engage dans une étude d'actualisation des données environnementales qui permettra d'aboutir à un arrêté préfectoral de protection de biotope et à la gestion de l'espace naturel sensible. Cette étude se compose d'une phase de diagnostic sur la faune, la flore et leur biotope et d'une seconde phase avec un programme de mesures adaptées à chaque secteur du plateau selon le degré de protection des espèces et de leur habitat. Menée en concertation avec les carriers, elle sera le fondement des échanges utiles aux prescriptions du SCOT pour permettre l'articulation entre l'exploitation des carrières et la préservation de l'espace naturel sensible.

Par ailleurs, ce site est un lieu reconnu pour de nombreux sports de pleine nature. Une régulation est nécessaire pour préserver les secteurs les plus fragiles. Après l'interpellation de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, il est paru nécessaire d'informer le public de la qualité de ces espaces et des restrictions utiles à leur préservation, pour éventuellement permettre des sanctions lors de dégradations. Ce plan de signalétique, validé avec les 3 communes impactées, s'accompagnera d'actions de sensibilisation à travers des animations de découverte et des échanges avec les associations du plateau (vol à voile, motocross...).

Il vous est proposé de lancer une étude environnementale sur le plateau Sainte Barbe en sollicitant la participation financière des carriers et du conseil départemental et d'engager un plan de signalétique avec le soutien financier du conseil départemental.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

valide le lancement d'une étude environnementale sur le plateau Sainte Barbe en vue d'un arrêté de protection de biotope, de la préservation de l'espace naturel sensible et d'un plan de gestion partagé de l'ensemble de cet espace

s'engage dans la mise en place d'un plan de signalétique permettant la sensibilisation du public sur la richesse faunistique et floristique et l'information sur les restrictions utiles à la préservation de ces espaces fragiles

sollicite le financement du conseil départemental à hauteur de 20% sur le coût de l'étude et à hauteur de 80% sur la signalétique et l'appui financier des carriers

DÉLIBÉRATION N° 2015_51

Rapporteur :

Audrey NORMAND - Vice-présidente chargée de l'environnement, de l'écologie, des espaces naturels

Objet :

Convention relative à l'appel à projet pour la collecte et le traitement des papiers

Suite à l'appel à projet lancé par l'éco-organisme Eco-folio, la CCMM a souhaité proposer sa candidature.

Il s'agit de densifier le parc de conteneurs d'apport volontaire, afin de rapprocher le service des habitants et d'augmenter les performances de tri.

Ce nouveau maillage permettra de capter des gisements actuellement présents dans les ordures ménagères et de diminuer la part de traitement de celles-ci.

Il est attendu d'augmenter de 10 kg/hab./an d'ici à fin 2016 (date de fin de projet) la performance de collecte des papiers des usagers. Cela permettra une augmentation des recettes dues à la vente de ces papiers (d'après les cours actuels, augmentation de 30 000 €) et une augmentation des soutiens de l'éco-organisme (simulation Eco-folio, augmentation de 7 000 €).

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve la candidature de la CCMM et la signature de la convention avec l'éco-organisme Eco-folio,

autorise le président à signer la convention

DÉLIBÉRATION N° 2015_52

Rapporteur :

Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale

Objet :

Futur centre aquatique : demande de subvention auprès de la Région

Le bureau est appelé à valider une demande de subvention auprès du conseil régional pour la construction du futur centre aquatique.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

sollicite l'aide du conseil régional pour la construction du futur centre aquatique, à hauteur de 2 000 000 €

DÉLIBÉRATION N° 2015_53

Rapporteur :
Jean-Marie BUTIN - Vice-président chargé des bâtiments et de la voirie

Objet :
Eclairage public des zones communautaires

Le marché de maintenance et de réparation du réseau d'éclairage public communautaire arrive prochainement à échéance. Il convient de lancer une nouvelle consultation qui portera sur les espaces économiques à savoir la zone du Breuil à Messein, Cap Filéo, le Champ le Cerf à Neuves Maisons ou encore le parc d'industries Moselle rive gauche à Messein.

Les prestations comprennent une tournée nocturne des points lumineux et les réparations suite aux anomalies constatées.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'autoriser le président à lancer la consultation et à signer le marché. Le montant estimatif du marché est de 30 000 euros HT par an soit 120 000 euros pour la durée du marché fixée à 4 années. Il s'agit d'un marché à bons de commande.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le lancement d'une consultation dans le cadre de la maintenance et la réparation du réseau d'éclairage public communautaire

autorise le président à signer le marché avec la ou les entreprises retenues pour un montant annuel de 30 000 euros HT

DÉLIBÉRATION N° 2015_54

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Acceptation d'indemnités de sinistre

Indemnisation sinistre : Bris de pare-brise véhicule AM835RC – Budget transport

L'assureur SMACL indemnise la CCMM à hauteur de 2 388 €.

Il est proposé d'accepter l'indemnisation et d'autoriser le président à encaisser le chèque établi par l'assureur en conséquence, d'un montant de 2 388 €.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

accepte l'indemnisation du sinistre sur le budget transport par SMACL à hauteur de 2 388 €

autorise le président à procéder à l'encaissement des chèques établis en conséquence.

Le secrétaire,

Thierry WEYER



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 49	Habitat - Finances	Habitat - attribution aides avril 2015
2015_ 50	Environnement	Etude environnementale et signalétique sur le plateau de Sainte Barbe
2015_ 51	Finances	Convention relative à l'appel à projet pour la collecte et le traitement des papiers
2015_ 52	Finances	Futur centre aquatique : demande de subvention auprès de la Région
2015_ 53	Commande publique	Eclairage public des zones communautaires
2015_ 54	Finances	Acceptation d'indemnités de sinistre

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Filipe PINHO	
Xavier BOUSSERT		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Bernard ROUILLON	
Pascal DURAND	Procuration à Stéphane BOEGLIN	Pascal SCHNEIDER	Procuration à Etienne THIL
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Marie-Louise KADOK	Excusée	Etienne THIL	
Daniel LAGRANGE		Hervé TILLARD	
Jean LOPES		Thierry WEYER	
Audrey NORMAND			

